

L'AMI DE LA RELIGION

DE LA PATRIE.

JOURNAL ECCLESIASTIQUE, POLITIQUE, LITTÉRAIRE, ET DE L'INSTRUCTION POPULAIRE.

12s. 6a. ANNEE.

"Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

ANNEE. 12s. 6a.

BUREAU DE REDACTION, Rue Ste. Famille, No. 14.

Québec, VENDREDI, 1er Décembre, 1848

BUREAU DE REDACTION, Rue Ste. Famille, No. 14.

JOURNAL LITTÉRAIRE.

Mœurs Américaines.

BLANC ET NOIR.

Lorsqu'on met le pied sur la terre d'Amérique, ce qui frappe le plus, c'est l'absence de toute police. Dans les mille petits incidents de la vie, l'action du gouvernement est nulle. Cochers de fiacres, commissaires et autres vous rançonnent à leur gré, et personne n'est chargé de faire droit à vos plaintes. Il faut venir en Amérique pour apprendre à chérir les gendarmes et les sergents de ville, si indignement calomniés dans notre France sceptique. Arrivez-vous dans une ville, des essaims de nègres et de blancs se disputent votre bagage; quelquefois ils se battent sous vos yeux, et vous êtes heureux si dans la bagarre vous n'attrapez pas quelque horion.

Un jour à bord d'un bateau à vapeur, une de ces luttes intéressées s'éleva entre un blanc et un noir. Emporté par la cupidité, par la colère, le nègre leva la main sur le blanc. Sans égard pour la couleur de son adversaire, le blanc s'apprêta à riposter; mais tout à coup il se rappelle qu'il a l'honneur d'être blanc, et croisant fièrement ses bras sur sa poitrine, il regarde son ennemi en face: "Frappez-moi, si vous osez!" lui dit-il. Cet homme magnifique comme ce héros de l'antiquité dont les paroles: "Frappe, mais écoute!" sont venues jusqu'à nous. Devant ce mépris sublime, le nègre resta foudroyé; il baissa les yeux, balbutia, demanda presque pardon de la liberté qu'il avait été sur le point de prendre.

Que cette petite anecdote ne fasse pas supposer que tous les nègres en Amérique soient des martyrs. Esclaves ou libres, ils travaillent peu, mangent beaucoup, et dorment mieux encore. Mais là s'arrête leur bonheur. Libres, ils restent malgré leur liberté de véritables parias. L'argent l'argent lui-même est inutile et impuissant entre leurs mains. Partout ils ont leurs places désignées, places subalternes et infimes, dont à aucun prix ils ne peuvent sortir.

Dans ce pays d'égalité suprême, il n'y a pas d'égalité entre l'homme à peau blanche et l'homme à peau de cuivre ou d'ébène. Les Américains font tout ce qu'ils peuvent pour donner raison à l'odieuse paradoxe que chez eux il vaut mieux être noir esclave que noir libre. Ils admettent leur esclaves, dont ils ont fait des domestiques, à des privilèges interdits aux noirs libres. Dans les tables publiques, le blanc le plus ombrageux ne s'offense pas de se trouver à côté d'une négresse portant un enfant blanc dans ses bras, et le même blanc ferait chasser à coups de fouet le nègre libre assez hardi pour oser s'asseoir près de lui. Quels préjugés! Mais les Américains sont conséquents avec leurs esclaves avec quelque douceur. En Amérique, on calcule trop bien, on sait trop bien le prix d'un nègre, pour le battre outre mesure: la cupidité l'emporte sur la colère, et un propriétaire soigne ses esclaves comme un éleveur soigne ses chevaux. Un esclave est bien habillé, bien nourri, bien traité; il emporte avec lui une partie de ce capital. L'humanité n'a rien à voir dans ces ménagements qu'on a pour lui; il jouit des avantages dont jouirait un chien, un oiseau acheté au poids de l'or: on tient à le conserver.

Les Américains sont les premiers spéculateurs du monde. Ils ont inventé, à propos des esclaves, un genre de spéculation qui fait honneur à leur cœur: ils ne se contentent pas d'acheter des noirs le meilleur marché possible, de les revendre le plus; cherchant, flairant, achetant les esclaves intelligents, et qui annoncent quelque vocation pour une profession quelconque. Quand ils ont fait de ces hommes et de ces femmes, soit d'habiles cochers, soit de savants cordons bleus, ils leur rendent une demi-liberté, ils les lâchent dans la ville; mais à la fin du mois chacun d'eux doit rapporter à la caisse du maître, celui-ci dix piastres, celui-là douze piastres. C'est un placement qui rapporte presque toujours 15 ou 16 p. 200.

Dans presque toutes les villes de l'Union les nègres ont des clubs, des bourses communes, des caisses de secours pour ceux d'entre eux qui sont malades ou sans place. Dans ces clubs noirs, établis à l'instar des clubs blancs, on est admis après ballottage, on joue, on fume, on cause; il y a un président, un vice-président, enfin la parole est complète. Seulement, comme de juste, les candidats ne sont pas *blackbolles* mais *whitebolles*. Ces clubs nuisent beaucoup à la régularité du service parmi les domestiques de couleur. On ne peut envoyer un nègre porter une lettre sans qu'il ne cède à la tentation de s'arrêter quelques instants au club, et la faute lui semble si naturelle, si légitime, qu'il ne prend pas même la peine de s'en excuser. Quand aux reproches de son maître il a répondu: *J'étais au club*, il croit fini, tout expliqué, les domestiques qu'ils habitent Paris ou New-York, ont des ressemblances instinctives. Ce que le nègre répond en Amérique le domestique d'un de nos amis le répondait naguère à son maître. Adolphe de P... appelait depuis près d'un quart d'heure son domestique Joseph à grands coups de sonnette, et Joseph ne venait pas; enfin Joseph parait.

—D'où venez-vous donc? lui dit M. de P... avec impatience.

—Moi, Monsieur? je viens de la Bourse, où j'avais à parler à mon agent de change.

La réponse du blanc ne vaut-elle pas la réponse du noir?

Le club noir de Baltimore s'appelle *Good Will* (*Bon Vouloir*). Il est des plus confortables et compte plus de deux cents membres. Les appartements sont tendus en damas rouge, et tous les domestiques sont blancs et Irlandais, innocente et enlantine représsaille à laquelle de malheureux irlandais peuvent seuls se prêter pour quelque argent. Ces clubs pourraient susciter de graves difficultés au pays. Si jamais une insurrection noire vient à menacer les blancs d'Amérique, elle partira d'un de ces clubs; ce sont des foyers de révolte tout trouvés et tout meublés; à défaut de conspirations ayant pour but de conquérir leur liberté, ces clubs ne sont-ils pas des repaires dangereux où s'ignifient les haines des esclaves contre les maîtres, et où se préparent dans l'ombre plus d'un crime et plus d'une vengeance?

Le défaut d'ordre et l'absence de police sont insupportables pour un Européen habitué à être ou à se croire toujours protégé par un pouvoir occulte et vigilant. En voyageant, à table, au théâtre, *chacun pour soi*, telle est la devise du peuple américain. On aurait tort de prendre cette habitude pour de l'égoïsme; c'est un sans-gêne républicain et pas autre chose. Au bout de quelque temps, on finit soi-même

par s'y habituer et par faire comme tout le monde. Peu à peu on dépouille ces petites susceptibilités qui régissent si despotiquement en Europe; on ne se fâche plus contre les gens qui vous bousculent, mangent votre diner ou qui vous marchent sur les pieds. Ces faux points d'honneur ne sont pas de mise en Amérique, où l'on ne se bat pas pour un geste, pour un regard mal interprétés, mais où règne cependant un mépris de la vie dont rien ne peut donner une juste idée. Les chemins de fer qui sillonnent le pays sont juste assez solides pour que les chances d'arriver ou de ne pas arriver soient égales; et puis avec quelle audace ils pénètrent au sein des villes, dans les rues les plus fréquentées, s'arrêtant à chaque porte pour prendre des voyageurs! Pas de barrière, pas une pour protéger la vie des passants! Sur les grandes routes, c'est un pêle-mêle de voitures, de piétons, d'animaux et de wagons qui voyagent de conserve. De temps en temps on lit sur un poteau ces quatre mots: *Look on for locomotive* [Prenez garde à la locomotive]. Toutes les précautions se réduisent à ces quatre mots, et sans quelque bœuf stupide ou quelque cheval imprudent qui se font craser, les accidents sont rares. Et cependant quels immenses réseaux de chemins de fer! On voyage des jours, des nuits, des semaines; on fait des centaines, des milliers de lieues, toujours emporté par la vapeur. Souvent on rencontre sur son chemin un des fleuves, de ces lacs, océans en miniature, qui défient toute espèce de pont; alors on quitte le chemin de fer pour le steamer, la terre pour l'eau, puis on revient encore au chemin de fer, et de wagons en steamers, de steamers en wagons, on finit par avoir franchi des distances fabuleuses.

CHARLES DE BOIGNE.

[A continuer.]

JOURNAL AGRICOLE.

Comment purifier le bled niellé ou noir.

Les pluies d'été froides et les gelées tardives produisent souvent dans les plus belles pièces de bled, des épis noirs et dont le grain se trouve quelquefois dur et pierreux; mais ce noir n'est qu'à la superficie de l'épi, il se dissipe presque toujours au van et au criblé, et il ne gâte point le reste de la masse, comme fait la nielle.

Lorsqu'on a du bled niellé, comme il rend le pain noir et de mauvais goût, (raison pour laquelle on le rebute très-fort dans les marchés) il faut le bien laver avant que de l'envoyer au moulin, et pour en ôter la nielle et faire par conséquent du pain blanc, on doit avoir une espèce de bluteau, qui, au lieu de soies et d'étamines, soit environné de lames de fer blanc piquées et toutes percées du même côté, à peu-près comme une rape, dont le côté rude et mordant soit en dedans du cylindre du bluteau; à mesure qu'on tourne le bluteau avec la manivelle, tout le bled se remue, les taches noires, et tout les mauvais s'attachent à la rape, et par ce moyen, on a un grain très-pur. Cette machine, commode pour ôter toute la nielle du bled, est de petite dépense pour ceux qui font de grandes récoltes.

Il y a des Laboureurs qui, avant de porter leur bled moucheté au marché, le lavent et le font aussitôt sécher au soleil, afin qu'on voye moins les grains mauchetés; mais on n'a pas toujours le temps propre pour le faire sécher, et ce serait une grande imprudence de l'exposer au marché, s'il n'était pas assez sec; d'ailleurs, sup-

pose qu'il le soit, il est certain qu'un bled lavé et séché au soleil, perd une partie de sa qualité et de sa bonté. Les Meuniers et les Boulangers le connaissent très-bien au maniement; il est beaucoup plus rude que celui qui n'a point été lavé.

Au défaut du bluteau garni de fer-blanc, comme nous venons de le dire, pour clarifier, en peu d'heures, le bled moucheté sans le laver, il faut que deux personnes prennent chacune un bout d'une couverture bien laineuse, dans laquelle on mettra environ trente livres de bled, puis ils la secoueront et l'agiteront avec force. Les grains noirs, qui sont les grains brûlés par la nielle, s'attacheront à la laine, et le bled deviendra clair et beau; ensuite ils l'ôteront de la couverture, et la secoueront bien fort, pour en ôter la poussière et les ordures qui s'y seront attachés: après ils y remettront d'autre grain pour le purifier, et continueront ainsi jusqu'à ce qu'ils aient nettoyé tout le bled moucheté qu'on veut vendre ou moudre.

En représentants Noir.

La représentation nationale jouit maintenant de la présence de deux nègres, outre deux ou trois mulâtres,—deux nègres, par sang du plus beau noir. Cela diversifie l'aspect de l'Assemblée. Sous le rapport du pittoresque, il n'y a qu'à se féliciter; mais nos malheureux colons trouvent, et non pas tout-à-fait sans raison, que ce point de vue-là ne saurait suffire.

Les représentants nègres siègent en pleine Montagne. Ces noirs ont pris rang parmi les rouges: on voit,—chose curieuse,—un noir à la place de M. Louis Blanc.

Il n'y a pas d'hommes plus honnêtes que M. Isambert, depuis que l'illustre négrophile peut dire à ces nouveaux venus: "Toi, Lou noir, représentant français! toi, collègue à moi, bon ami à toi!"

Mais nos législateurs républicains voudront-ils nous dire pourquoi les Arabes d'Alger n'ont pas été appelés à fournir aussi leur contingent d'électeurs et de candidats? L'Algérie étant une terre française, les Arabes ne sont-ils pas citoyens français tout autant que les nègres de nos colonies?

En attendant que l'on complète de la sorte l'application du suffrage universel, voici une personne fort contrariée de l'élevation du citoyen noir Mazulime à la dignité de représentant: c'est l'honorable général Pernetty, qui, depuis 34 ans, avait le nouveau représentant à son service. Il tenait beaucoup à son nègre, qui était un excellent domestique. Cet honnête Mazulime aurait volontiers cumulé ses gages avec les vingt-cinq francs par jour qu'il reçoit de la république; mais on a jugé qu'il y avait là une question d'incompatibilité. M. Pernetty peut recevoir des représentants à diner; il eût été malséant qu'un de leurs collègues leur ouvrit la porte, les annonçât et, la serviette sur le bras, les servît à table. Pourtant, cette incompatibilité n'est pas écrite dans la loi. Nos républicains de la veille ne sont pas toujours si scrupuleux en fait de cumul.

Au reste, ce n'est pas d'aujourd'hui que Mazulime joint les honneurs de la vie politique aux occupations de la domesticité. Voici un fait qui le prouve.

Un matin de l'hiver dernier, Mazulime vient trouver son maître.—Général, lui dit-il, j'aurais-je vous demandé si vous diniez demain chez vous?

—Pourquoi?—Parce que si vous diniez en ville, je vous prierais de vouloir bien me prêter votre salon.

—Mon salon qu'en veux-tu faire?—C'est que M. Lamartine et plusieurs autres personnages distingués doivent venir conférer avec moi sur la question de l'affranchissement; et décemment, je ne puis les recevoir dans ma chambre, à côté de l'écurie.

—Soit: je dînerai demain dehors, et je laisse le salon à ta disposition.

Mazulime remercia; il allait se retirer; mais il revint sur ses pas.

—Général, dit-il puisque vous êtes si bon pour moi, je voudrais vous demander une chose.

—De quoi s'agit-il? parle.

—Si vous aviez la bonté, pour recevoir ces messieurs, de me prêter, en outre, votre habit noir...

—Qu'à cela ne tienne: je te prêterai mon habit.

Ce qui fut dit fut fait. Mazulime reçut M. de Lamartine et avec les habits du général.

De mauvais plaisants disent que le pouvoir, en soutenant un candidat si expert au service de la table, éprouvait apparemment le besoin de changer d'assiette.

(Opinion.)

ASSEMBLÉE.

Les membres du comité central de l'association d'indemnité et les membres du comité central de l'association pour la réforme de la tenure seigneuriale, après en avoir conféré avec M. M. les principaux électeurs des différentes paroisses dans les dits comtés, ont arrêté de concert les résolutions suivantes.

1 o. Le 18 décembre prochain, à 10 heures du matin, une assemblée publique des électeurs des comtés des Deux-Montagnes et de Terrebonne, aura lieu à Sainte-Scholastique, pour prendre en considération toutes mesures qui doivent être soumises à la législature dans la prochaine session du parlement. Au nombre de celles qui ne peuvent être plus longtemps retardées, dans l'opinion du comité, il faut placer en première ligne, la Libre navigation du St-Laurent; la Réforme ou l'abolition de la Tenure Seigneuriale, l'indemnité due au Bas-Canada pour pertes en 1837 et 1838, la réforme postale, etc., etc.

2 o. Pour délibérer sur les résolutions à proposer, une assemblée préliminaire sera tenue à Sainte-Eustache, le 11 décembre prochain.

3 o. M. M. les électeurs des dits comtés et de tous autres comtés sont invités à assister à ces assemblées, par la présente voix de l'opinion publique, pour donner force aux résolutions qui seront définitivement adoptées.

4 o. M. M. les éditeurs des journaux canadiens sont invités à donner une grande publicité aux résolutions qui précèdent, dans l'intérêt général du pays.

Stc.-Scholastique, le 22 novembre 1848.

Signé,

EMERY FÉRÉ.

Président du comité pour la réforme de la tenure seigneuriale, dans le nord.

L. E. LAROQUE.

Secrétaire du dit comité.

Assemblée des Commis-marchands.

A une assemblée très nombreuse de commis-marchands de cette ville, tenue mardi (28) dans le but de présenter une requête aux marchands, les priant de fermer leurs magasins à sept heures pendant les longues soirées de l'hiver, M. J. M. Murphy fut appelé au fauteuil, et M. L. A. Huot pria d'agir comme secrétaire.

M. le président dans une brillante improvisation fit ressortir les avantages qu'il y aurait pour nous d'obtenir la demande que nous faisons à nos patrons.

Les résolutions suivantes furent adoptées unanimement:

Proposé par M. J. Morgan, secondé